

MARCHE T4

Travaux

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en termes de prévention, renseignement et lutte contre les trafics illicites aux frontières, et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants et la traite des êtres humains et le terrorisme. Pour cela, il mobilise les ministères de l'Intérieur (police), des Forces armées (gendarmerie), de la Justice, des Finances et du Budget (douane, CENTIF/anti-blanchiment).

Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale (la DNLT, la DPJ, la gendarmerie nationale) ou concourante (douane, CENTIF, le CNLTP et le CILMI).

S'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

Le projet s'articule autour de 5 Axes spécifiques :

AS1 : Renforcer le dispositif de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains au Sénégal en consolidant les compétences des forces de sécurité.

AS2 : Améliorer et densifier le dispositif territorial des forces de sécurité en vue d'un renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières terrestres et l'optimisation de la gestion interne.

AS3 : Accompagner les forces de défense dans la montée en puissance du dispositif de secours en mer et la sécurisation de la frontière maritime avec la nécessité d'une approche intégrée qui prend en compte les aspects opérationnels, juridiques et humanitaires

AS4 : Protection des victimes par une approche multidisciplinaire impliquant des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile.

AS5 : Sensibiliser sur les risques associés à la migration illégale de manière proactive et continue. Par une approche multidimensionnelle intégrant communication, éducation, collaboration communautaire et plaidoyer.

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et

DÉBUT DE DÉPÔT

28 Octobre 2025

DATE LIMITE DE RÉPONSE

06 Janvier 2026

BUDGET DU MARCHÉ

DURÉE DU PROJET

12 Mois

Zone d'intervention

Afrique



concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en termes de prévention, renseignement et lutte contre les trafics illicites aux frontières, et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants et la traite des êtres humains et le terrorisme. Pour cela, il mobilise les ministères de l'Intérieur (police), des Forces armées (gendarmerie), de la Justice, des Finances et du Budget (douane, CENTIF/anti-blanchiment).

Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale (la DNLT, la DPJ, la gendarmerie nationale) ou concourante (douane, CENTIF, le CNLTP et le CILMI).

S'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

Dans le cadre de son axe 2, le programme POC II lance le marché T4 .

Le présent appel d'offres est un marché au bordereau, ayant pour objet, la construction d'infrastructures destinées aux forces de défense et de sécurité à savoir :

- 3 Point de Passage Frontalier (PPF) de type A (superficie de 138 m2)**
- 7 Point de Passage Frontalier (PPF) de type B (superficie de 103 m2)**
- 3 Brigade Territoriale Renforcée (BTR)**
- 1 Unité Spéciale de Patrouilles Frontalières (USPF)**

Pour télécharger le dossier sous format Zip avec toute l'arborescence, il suffit de cliquer sur "téléchargement" via le lien ci dessous:

<https://poc2.transfernow.net/dl/202510309C3KBuIZ>

Question reçue le 081225:

Bonjour,

En parcourant l'avis de marché, notamment les paragraphes relatifs aux chiffres d'affaires et aux conditions de soumission, j'ai relevé une précision concernant les lignes de crédits: il est indiqué que « le soumissionnaire doit avoir accès à une ligne de crédit dépassant 50 000 euros par lot » exemple du lot 5.

Pour une meilleure compréhension, pourriez vous m'indiquer s'il s'agit :

- de 50 000 euros par lot,
- de 50 000 euros par site,
- ou bien de 50 000 euros spécifiquement pour ce lot 5 ?

Merci d'avance pour vos éclaircissements.

réponse:

il est exigé dans l'avis de marché (chapitre 9, page 5)

spécifiquement pour le lot 5: une ligne de crédit de 50 000 €

Cette exigence est formulée pour le lot et non pour le site.

Les montants sont bien définis par lot.

Question reçue le 21/12/25

Voici diverses questions dans le cadre de la procédure d'appel d'offres référencée en objet :

Partie administrative

Demande 1 : Dans les instructions aux soumissionnaires (page 6 sur 10), il est demandé de joindre les CV de l'ensemble du personnel d'encadrement, après avoir présenté dans un tableau la quantité de personnel exigée.

Or ce tableau présente des équipes de 6 maçons par site (soit un total de 84 maçons pour les 14 sites des 4 lots), des équipes de 3 électriciens et des équipes de 4 plombiers.

Merci bien vouloir nous confirmer que nous ne devons fournir les CV que pour les conducteurs de travaux et les chefs de chantier, qui constituent le personnel d'encadrement.

réponse: Vous ne devez joindre dans votre offre que les CV de l'encadrement prévu (le personnel clé) comme indiqué dans les instructions aux soumissionnaires. Le reste du personnel demandé doit être figuré sur la liste du personnel exigé par lot.

Demande 2 : Merci nous confirmer que le projet est totalement exonéré, y compris les droits d'enregistrement du marché, la TVA sur les carburants, la TVA sur les prestations exécutées par des sociétés non sénégalaises, tous les droits de douane, y compris les taxes communautaires au cordon douanier (PC, PCS et RS)

Réponse: Le projet est exonéré de droits de douane et de droits d'enregistrement, conformément à l'accordé de Cotonou, toutefois le titulaire du marché est tenu de procéder à la démarche d'enregistrement auprès du service des impôts compétent. En revanche, l'exonération ne concerne pas la TVA sur l'achat de carburants et des lubrifiants.

Demande 3 : vous annoncez des délais qui sont théoriquement tout à fait réalisables.

Mais pour certains lots, en particuliers les lots 6 et 7, les sites sont situés dans des zones quasi inaccessibles en saison des pluies (de juillet à octobre inclus), qui coïncidera donc avec la période d'exécution des travaux.

Nous savons de quoi nous parlons car nous sommes en train de finir de construire des camps de Gendarmerie pour EXPERTISE FRANCE près de la frontière malienne dans des zones parfaitement similaires (Saiensoutou et Madina Bafé).

Merci bien vouloir nous confirmer qu'un arrêt de chantier ou un prolongement du délai sera envisageable pour tenir compte des contraintes imposées par la saison des pluies.

Réponse: Nous sommes conscients de la difficulté d'accès dans ces régions en saison des pluies. Un arrêt de chantier pourra être envisagé en cas de fortes précipitations. Cette décision sera précise, si nécessaire, en concertation avec l'ingénieur conseil lors de la phase d'exécution.

Toutefois, il est de votre ressort de prévoir un approvisionnement suffisant du chantier avant la saison des pluies pour éviter des désagréments dus à des ruptures de matériaux et de matériels.

Partie technique

Question 1 : Tôle bac (Page 16 des spécifications techniques).

réponse: Il est indiqué que la couverture sera en tôle ondulée en acier galvanisé d'épaisseur d'au moins 1,2 mm.

Question : Est-il possible d'envisager des tôles d'épaisseurs standard comprises entre du 5/10 et 07/10 mm ?

réponse: Vous pouvez proposer une épaisseur minimale de 7/10 mm,

Question 2 : Profilés métalliques (Ensembles des lots)

Question : Il n'y a pas de précisions et de préconisations sur les épaisseurs des profilés métalliques dans les parties Menuiseries Métalliques. Auriez-vous des clarifications à apporter sur ce point ?

réponse: Pour les grilles métalliques des fenêtres:

- **section du rond plein: diamètre 12 mm**
- **cadre de grille avec des profils type cornière 40x40x4 mm ou tube carré de 40 mm épaisseur 2 mm**
- **espacement des barreaux : 12 cm maximum**

Pour les portes métalliques:

- **cadre dormant: profil tube rectangle 60 x 40 épaisseur 2 mm**
- **ouvrant: profil tube carré 40 x40 épaisseur : 1,5 mm**
- **Tôle de remplissage: 1 mm**

Question 3 : Equipements solaires (Ensemble des lots)

Les équipements mentionnés dans les DQE peuvent être optimisé, est-il possible de proposer des panneaux solaires plus puissants tout en conservant la même puissance totale du champ solaire ? est-il possible de proposer des batteries au Lithium plus fiable que celles demandées dont le type annoncée correspond à des batteries plomb/gel ?

réponse: Oui, vous pouvez proposer un équipement similaire avec une fiche technique à l'appui qui justifie la performance du produit proposé

Question 4 : Menuiseries Aluminium (Ensemble des lots)

Concernant les équipements mentionnés dans les DQE listés ci-dessous

ALU - F et P de portes coulissantes pleines sous meuble cuisine, avec compartimentage et étagères (220x90)

ALU - F et P de porte de placard O/F vitrage miroir dim (0,80x2,0) avec compartimentage et étagères

ALU - F et P de porte de placard O/F vitrage miroir dim (0,80x2,20) avec compartimentage et étagères

ALU - F et P de porte de placard O/F vitrage miroir dim (1,5x2,80) avec compartimentage et étagères

ALU - F et P de porte de placard O/F vitrage miroir dim (2,5x2,80) avec compartimentage et étagères

Pourriez-vous donner davantage de précisions. Ces placards concernent les rangements destinées aux chambres des PPF.

Faut-il prévoir la conception des placards ? Les structures, étagères, plateaux doivent-elles être faites entièrement en Aluminium ?

réponse: Oui, tout doit être en aluminium: les étagères, les plateaux et les portes. Il n' a pas d'étagères disposées en hauteur. Tous les placards sont sous le plan de travail.

Pour le meuble de cuisine, faut-il prévoir un plan de travail ? Si oui de quel type et de quelles dimensions ?

réponse: le plan de travail est prévu en béton de dimension 2,20 x 0,60 m, (comme vous pouvez le constater dans le plan architectural des PPF). avec un revêtement en faïence dont la quantité est prévue dans le poste faïence du DQE des PPF.

Question 5 : Menuiseries Métallique et Aluminium (Ensemble des lots)

Concernant les équipements mentionnés dans les DQE listés ci-dessous

ALU - F et P de portes en alu pleine (1,40x2,20) y compris toutes sujétions de pose

ALU - F et P d'une double porte vitrée barraudée 2 vantaux vitrage 6mm dim (120x220)

ALU - F et P de porte O/F deux battants vitrage 6mm dim (1

50x2,20)

ALU - F et P de panneaux en alu vitré 6mm dim (3,00x2,20) incrustée d'une porte O/F dim(1,50x2,20)

MET - F+P Portes métalliques O/F tôleées partie basse dim (140 X 220)

MET - F et P de portes métalliques dim (140x220)

MET - F et P de portes métalliques dim (150x220)

MET - F et P d'une double porte métalliques tole pleine dim (120x220)

MET - F et P d'une double porte métalliques tole pleine dim (140x220)

MET - F et P de grilles de métalliques dim (3,60 x 2,20) incrustée d'une porte O/F dim(1,6 x 2,20) local permanence

MET - F+P Portail métalliques O/F tôleées deux faces , 2 vantaux dim (150 X 120)

Dans ces descriptions les portes sont de largeurs supérieures à 900 mm. Pourriez-vous préciser pour chacun des cas, préciser le nombre de vantaux et les dimensions des vantaux ?

Réponse: Ces ouvertures sont asymétriques et sont à double vantaux. A titre d'exemple, pour une porte 140x220, il faut considérer un vantail de 90 cm et un autre de 50 cm, pour une porte de 120x220, c'est un vantail de 80 cm et un autre de 40 cm.

Question 7 : Matériel électrique (Ensemble des lots)

Pourriez-vous préciser les indices de protection des appareils électriques étanches ?

réponse: L'indice de protection exigé est IP 55 comme indiqué dans les spécifications techniques page 27 aussi bien dans la cuisine qu'à l'extérieur

Question 8 : Equipements (Ensemble des lots)

Pourriez-vous préciser la dimension à respecter dans cette spécification « F+P miroir 0,65x0,7x0,6 »

réponse: les dimensions souhaitées sont: 60 x 80 cm avec une épaisseur de 4 mm

Question 9 : Portes (Ensemble des lots)

Concernant les portes tôlées deux faces : faut-il prévoir une isolation interne à base de laine minérale ou autre ?

réponse: oui, une isolation à base de laine minérale conviendrait.

Question 10 : (Ensemble des lots)

Dans l'ensemble des DQE, certaines quantités sont indiquées à 0, merci de confirmer que cela est normal.

réponse: les postes pour lesquels, il est indiqué 0 ne sont pas à chiffrer.